

## ELEMENTS DE PROGRAMMATION

L'aménagement du site doit répondre aux PADD et aux souhaits de la CCLS. C'est pourquoi le site doit :

- Accueillir des PME, PMI et services ;
- Avoir des activités compatibles avec la capacité de la station de lagunage en termes de rejets industriels ; de ce fait il ne peut y avoir d'activité agroalimentaire ;
- Organiser les surfaces moyennes de parcelles qui seront de 1000m<sup>2</sup> à 4ha

## ENJEUX DE COMPOSITION

Afin de préserver les éléments qualifiants du site, il est important que la composition à venir de l'aménagement permette de :

- Assurer une cohérence urbaine avec la zone économique existante voisine ;
- Organiser la desserte de la zone en interdisant à terme l'accès à la RN165 et en sécurisant le carrefour d'accès à la zone ;
- Valoriser les espaces plantés du site et alentours ;
- Maintenir une zone paysagère le long de la RN 165 ;
- Réaliser des bassins d'ouvrages de gestions des eaux pluviales, en cohérence avec le zonage pluvial.

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les enjeux environnementaux sont les suivants :

- Conserver les éléments paysagers remarquables structurant le paysage comme indiqué sur l'OAP ;
- Afin de prévenir tout désordre hydraulique et d'éviter toutes pollutions du milieu récepteur en aval, des modalités de gestion des eaux pluviales devront être prises sur le secteur : maintenir les axes d'écoulements naturels et respecter les prescriptions du zonage pluvial, conformément aux dispositions du SDAGE Loire-Bretagne et du SAGE Estuaire de la Loire : prévoir un volume total de stockage de 2600 m<sup>3</sup> avec un débit de fuite de 27 l/s.